

COLONOSCOPIE VIRTUELLE SOUS CT SCANNER



Pourquoi vous propose t-on cet examen ?

La **colonoscopie virtuelle** réalisée au scanner ou coloscanner, est un examen d'imagerie médicale qui utilise un scanner pour visualiser l'intérieur du côlon en 3D, sans introduire de caméra. Elle permet de détecter des polypes et des cancers du côlon sans endoscopie et ne nécessite pas d'anesthésie.

Avant l'examen

La qualité de l'examen dépend de la propreté du colon.

Il est donc nécessaire de suivre un régime sans résidu et de boire une solution laxative pour que le colon soit vidé de toutes matières fécales.

Un document vous est remis par la secrétaire d'imagerie médicale au moment de la prise de rendez-vous où tout le processus y est expliqué en détail.

Déroulement de l'examen

Prévoyez d'être à l'hôpital entre 15 et 30 minutes avant votre examen afin de vous faire encoder :

- Site des Viviers : à la route 190 (1^{er} étage)
- Site Notre Dame : à la polyclinique au rez-de-chaussée.

Pensez à bien avoir votre prescription médicale, sinon votre examen ne pourra pas être réalisé.

Positionnement et préparation

Pour une coloscopie vous devrez enlever les sous-vêtements et pantalon. Ainsi que tout ce qui est métallique au niveau de la zone à examiner. Une blouse vous sera remise pour veiller au mieux à votre pudeur.

Tout d'abord vous devez signaler au technologue toute contre indication au Buscopan®. Celui-ci est injecté avant l'examen pour diminuer et calmer les mouvements intestinaux.

Vous serez couché sur le côté pour l'introduction de la petite canule au sein du rectum et le ballonnet de la sonde sera gonflé pour que celle-ci reste en place tout le long de l'examen.

On insuffle alors du gaz (CO₂) jusqu'à ce que le colon soit bien distendu.

C'est la machine qui contrôle la pression et qui nous indique le moment où nous pouvons commencer. C'est à ce moment-là qu'on vous demandera de vous mettre sur le ventre.

De petites crampes peuvent être ressenties lors de la distension du colon.

Contre-indication au Buscopan® :

- Allergie au bromure de butylscopolamine
- Glaucome (hypertension dans l'œil) à angle fermé non traité.
- Hypertrophie prostatique avec rétention urinaire
- Myasthénie grave (fatigabilité musculaire)
- Tachycardie (élévation du rythme cardiaque)

Pendant l'examen

La première partie se fera sur le ventre et la deuxième sur le dos ; Il vous sera demandé de faire plusieurs petites apnées pendant l'examen et de rester complètement immobile, afin d'avoir de meilleures images.

Une fois les deux acquisitions d'images réalisées, l'examen est terminé.

Le technologue dégonfle le ballonnet, enlève la canule et vous accompagne aux toilettes.

Après l'examen

Vous pouvez reprendre vos activités normales et votre alimentation immédiatement. Il est possible de ressentir quelques ballonnements ou crampes abdominales temporaires, mais ceux-ci disparaissent rapidement, car le gaz utilisé est rapidement absorbé par le corps.

Durée de l'examen

L'examen dure une quinzaine de minutes.

Risques pertinents



La **GROSSESSE** est une contre-indication aux rayons X. L'examen ne pourra être réalisé qu'en cas de nécessité absolue.

Si vous êtes enceinte, susceptible de l'être ou si vous allaitez, informez-en le technologue ou le médecin avant l'examen afin de prendre les précautions nécessaires.

La radioprotection étant très importante, **les ACCOMPAGNANTS** ne sont pas autorisés pendant l'examen sauf cas exceptionnels tels que pour accompagner les jeunes enfants ou les personnes avec un handicap. Tous les examens radiologiques ont une dose minimum permettant une image de qualité et un faible risque induit.

Résultats de l'examen

Le radiologue devra prendre le temps d'interpréter l'examen. Les résultats seront transmis au médecin prescripteur dans les jours qui suivent et celui-ci vous les communiquera.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Le refus de l'examen entraîne l'impossibilité de poser un diagnostic correct.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service d'imagerie médicale

Secrétariat d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

☎ 060/11.48.33 ou 060/11.48.52 ✉ radio@ghdc.be

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Déborah Dargent, Secrétaire	Luana Di Stefano, Documentaliste	Karine Sohier, Technologue en chef Imagerie médicale Jean-François Navas, Technologue en chef Imagerie médicale Dr Jean-Philippe Hardy, Radiologue	Dr Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique